



COMMUNE D'AUBONNE

Conseil communal

Extrait du procès-verbal de l'assemblée du 26 mars 2013

Présidence : M. Charles Gabella

LE CONSEIL COMMUNAL D'AUBONNE

vu le préavis municipal du 12 février 2013 n° 3/13 "Participation à l'augmentation du capital de SADEC SA"

ouï le rapport de la commission des finances

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

d é c i d e

de voter le décret suivant :

Le Conseil communal d'Aubonne

1. approuve l'acquisition des actions supplémentaires issues de l'augmentation du capital de SADEC SA;
2. accorde à la Municipalité un montant de Fr. 51'400.- pour la réalisation de cette opération;
3. autorise la Municipalité à amortir cet investissement sur 5 ans;
4. autorise la Municipalité à financer cet investissement par la trésorerie courante.

Au nom du Conseil communal

Le président

La secrétaire

Charles Gabella

Rose-Marie Regidor

Le délai référendaire de 20 jours court dès le 28 mars 2013.